



Marchés publics

RABBAH FAIT SA RÉVOLUTION

● L'initiative du ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique devrait faire des émules dans les autres départements. Hier à Rabat, le programme des marchés BTP du ministère, au titre de l'année 2015, a été dévoilé dans le détail. Ainsi, plus de 36 MMDH à attribuer sous formes d'appels d'offres seront lancés et adjudés, cette année. Une démarche qui s'intègre dans la réforme globale des marchés publics.

P 4-5

Marchés publics

Rabbah dévoile un programme de 36 MMDH

● Il s'agit d'appels d'offres qui seront lancés et adjugés en 2015 avec le détail par secteur. Des contrats programmes avec la FNBP et les bureaux d'étude technique dans le pipe.

L'initiative du ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique devrait faire des émules dans les autres départements. À plus forte raison qu'elle tombe à point nommé avec l'entrée en vigueur, depuis début janvier courant, du nouveau décret sur les marchés publics. Dans une salle archicombles hier à Rabat, le programme des marchés BTP du ministère, au titre de l'année 2015 a été dévoilé avec le menu détail. Plus de 36 MMDH à attribuer sous forme d'appels d'offres qui seront lancés et adjugés durant cette année. Par souci de transparence, Aziz Rabbah veut faire de cet exercice un rendez-vous annuel. C'est bénéfique dans la mesure où cela permet plus de visibilité aux entreprises afin qu'elles puissent mieux se préparer aux appels d'offres.

Sur le ton de la fermeté, le ministre de l'Équipement a voulu remettre les pendules à l'heure en insistant sur trois principes fondamentaux. Primo, la préférence nationale qu'il veut ériger en doctrine, donnant l'exemple de pays où le taux de préférence est de 30 voire 60% dans certains secteurs. Au Maroc, ce taux est de 15%, fonctionnant selon le principe de majoration de l'offre de l'entreprise étrangère à raison de ce taux



pour donner plus de chance aux nationaux. «*Nous ne donnons pas de l'aumône aux entreprises nationales à travers la préférence, c'est un droit*», renchérit-il. Rabbah ne s'en tient pas là, promettant de privilégier les investisseurs et bailleurs de fonds qui respectent la préférence nationale et qui posent le moins de conditions. En filigrane, on ressent une prise de confiance salutaire qui émane du renforcement de la destination Maroc en matière d'investissement. Interrogé à ce propos par les ÉCO, Moncef Ziani, président de la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie (FMCI), indique que les bureaux d'études souhaitent la généralisation de la notion du mieux-disant. «*Nous voulons aussi que tous les ministères appliquent systématiquement*

la préférence nationale, comme c'est le cas aujourd'hui pour le ministère de l'Équipement», a-t-il ajouté.

Secundo, la réforme du système de classification des entreprises qui permet une meilleure visibilité de celles-ci. Sur ce registre, le ministre a promis d'étudier les doléances des entreprises qui se sentent lésées. Il a, par ailleurs, tonné que les bonnes règles de la classification seront aussi appliquées avec fermeté au sujet des bureaux d'études et des laboratoires de BTP. Il faut dire qu'il a plu des warnings durant l'intervention du ministre qui, tout en annonçant une importante réforme du règlement de consultation, a affirmé que les dispositions de ce dernier ne doivent plus subir de changements selon le bon vou-



Sur les 27 commissions de normalisation dans tous les secteurs, le ministère de l'Équipement en préside 14.

loir des uns et des autres et de n'y introduire que les dispositions exceptionnelles.

Tertio, un système d'information sera mis en place pour le suivi des appels d'offres depuis le lancement, en passant les décomptes et jusqu'à exécution des marchés par l'entreprise privée.

Étant très capitalistiques (l'on estime les besoins à 900 MMDH sur les 20 prochaines années), les projets d'infrastructures nécessitent aujourd'hui un système de suivi drastique respectant les principes de bonne gouvernance et de rationalisation des dépenses. Plusieurs chantiers de réformes sont aujourd'hui remis en selle. Selon Said Ben Amar, directeur des affaires techniques et des relations avec la profession, le ministère se penche aujourd'hui sur les contrats programmes qui vont être prochainement signés avec la FNBP et avec les bureaux d'études, sans perdre de vue le renforcement de la normalisation.

En effet, sur les 27 commissions de normalisation dans tous les secteurs, le ministère de l'Équipement en préside 14. L'objectif étant de mener la normalisation au lieu de la subir, comme c'est le cas aujourd'hui. Par ailleurs, le ministère est en train de mettre en place, ajoute le responsable, un système de prévention et de gestion des crises. Plus encore, le texte de réforme des Cahiers des clauses administratives générales qui est aujourd'hui entre les mains du SGG pour consultation, est un élément moteur d'amélioration des relations entre le ministère et les entreprises. L'objectif à terme est d'uniformiser les appels d'offres (CPS, CCAG, etc). Ce sont autant de dispositions d'accompagnement dont on escompte une bonne application du nouveau texte sur les marchés publics. ●

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma

Nador West Med décroche 8,7 MMDH

C'est un chiffre impressionnant que celui de 36 MMDH dédiés aux marchés BTP du ministère de l'Équipement. Mais pour comprendre son importance, n'est-il pas judicieux d'aller dans le détail. Ce programme prévisionnel est réparti en 6 volets, ou disons secteurs, différents. Sur la première marche du podium trône le secteur maritime et portuaire avec 12,8 MMDH dispatchés comme suit : Nador West Med (8,7 MMDH), l'ANP (3 MMDH), Marsa Maroc (808 MDH) et le ministère (278 MDH). Arrive ensuite le secteur routier avec 9,7 MMDH à raison de 7,8 MMDH pour les projets du ministère et 1,8 MMDH pour ceux d'ADM. En troisième position, on trouve les équipements publics (maîtrise d'ouvrage déléguée) du ministère avec 7,3 MMDH. Le secteur ferroviaire décroche, quant à lui, 4,7 MMDH au titre des projets de l'ONCF et le secteur aérien 1,19 MMDH. Enfin, les marchés de la SNTL vont nécessiter 161 MDH.

«La préférence nationale sera élargie»

● Le programme annuel 2015 des travaux publics représente une partie de la réforme globale du secteur. L'objectif est d'avoir plus de transparence et que les critères de choix des entreprises et de leur classification soient plus clairs.



INTERVIEW

Aziz Rabbah

Ministre de l'Équipement
du transport et de la logistique

Les ÉCO : Les différents départements sont critiqués de ne pas appliquer la préférence nationale. Qu'en est-il de votre ministère ?

Aziz Rabbah : Nous sommes le premier ministère qui a appliqué la préférence nationale depuis 2012. Plus en core, nous allons appliquer ce principe de manière générale et globale. Bien sûr, les autres départements vont suivre par la suite car il s'agit d'une orienta-

tion gouvernementale. Lorsqu'on parle de privilégier l'entreprise nationale, c'est l'entreprise de droit marocain que l'on vise aussi. Celle qui a décidé de s'installer au Maroc et d'employer. Dans certains pays, la préférence nationale arrive jusqu'à 30% voire 60% dans certains secteurs.

Même après la promulgation du nouveau décret sur les marchés publics, les critiques n'ont pas cessé pour au sujet de la transparence...

Il y aura toujours des critiques, c'est tout à fait normal. C'est une oeuvre humaine, il y aura toujours des insuffi-

sances et des manquements qu'il faut régler, mais je pense que les choses deviennent de plus en plus transparentes aujourd'hui car il y a une volonté de la part de l'administration émanant de la volonté gouvernementale. Ceci dit, nous sommes en train de mettre en place les bases du point de vue des textes, des procédures, des cahiers des charges, du règlement de la consultation et même au niveau du système de suivi des marchés. C'est tout un arsenal que nous initions pour arriver à la transparence souhaitée en la matière. Certaines entreprises se sentent lésées par la manière et les

procédures dont la réforme des marchés publics a été menée. Il y a toujours des critiques et des parties vont trouver les réformes acceptables tandis que d'autres diront le contraire. C'est normal, car une réforme veut dire chambouler le système et changer le statu quo. Ce dernier profite à certains et pas à d'autres. Or, l'essentiel pour nous, c'est de mettre en place une réforme, mais sans pour autant rester dans une logique figée. En effet, il s'agit d'une réforme progressive et chaque fois que l'on découvre des insuffisances, on va essayer d'y remédier. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.